

# DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

**SIED 70**

**Syndicat intercommunal d'énergie  
du département de la Haute-Saône**

**SEANCE DU 11 JANVIER 2023**

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Dates de convocation et d'affichage : 21 décembre 2022

**PRESENTS : (11 membres)**

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Yves PELLETIER, Denis DAGOT, Frédéric GUIBOURG, Jean-Luc BRULE.

**ABSENTS EXCUSÉS : (6 membres)**

Mesdames Magalie ROSE, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Ludovic TABIS, André MARTHEY, Jean-Noël CHAMBON, Patrick NECTOUX.

**ONT DONNÉ POUVOIR : (2 pouvoirs)**

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Monsieur André MARTHEY à Monsieur Pascal GAVAZZI.

**VOTE :**

Voteants : 13 ; pour : 13 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Daniel NOURRY.

## DELIBERATION N°2

Monsieur le Président présente les propositions de travaux annexées à la présente délibération.

Il précise que le tableau ci-dessous récapitule les engagements financiers prévus au débat d'orientation budgétaire 2023, et les travaux programmés dans le cadre de la présente délibération.

SITUATION AU 11/01/2023					
DE LA PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX DE L'ANNEE 2023					
Programmes	TRAVAUX	Montant global HTVA avec FIMO des travaux du programme (DOB 30/11/2022)	Montant HTVA des travaux proposés le 11/01/2023	Montant HTVA de programmation 2023 disponible	
<b>TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE</b>					
FACE	tranche A/B : renforcement	1 370 000 €	1 280 200 €	89 800 €	6,55%
	tranche A/B : extension	230 000 €	51 300 €	178 700 €	77,70%
	tranche S : sécurisation fils BT nus	710 000 €	655 000 €	55 000 €	7,75%
	tranche C : aménagement esthétique	770 000 €	771 542 €	-1 542 €	-0,20%
Sdpe	renforcement et sécurisation hors FACE	0 €	0 €	0 €	0,00%
	aménagement esthétique A8	860 000 €	870 470 €	-10 470 €	-1,22%
	aménagement esthétique hors A8 et FACE	500 000 €	638 976 €	-138 976 €	-27,80%
	Suppression de cabines hautes	100 000 €	0 €	100 000 €	100,00%
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	2 000 000 €	247 800 €	1 752 200 €	87,61%
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	300 000 €	9 400 €	290 600 €	96,87%
<b>Totaux des travaux sur le réseau d'électricité</b>		<b>6 840 000 €</b>	<b>4 524 689 €</b>	<b>2 315 311 €</b>	<b>33,85%</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 12/01/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-070-257004366-20230111-DEL1B2B5110

Programmes	TRAVAUX	Montant global HTVA sans FIMO des travaux du programme (DOB 30/11/2022)	Montant HTVA des travaux proposés le 12/01/2022	Montant HTVA de programmation 2022 disponible	
<b>INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT</b> : Autres programmes syndicaux :					
S <sub>EP</sub>	Eclairage public : optimisation	300 000 €	0 €	300 000 €	100,00%
	Eclairage public	850 000 €	641 044 €	208 956 €	24,58%
S <sub>ACT</sub>	Génie civil communications électroniques	1 000 000 €	488 648 €	511 352 €	51,14%
<b>Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers</b>		<b>2 150 000 €</b>	<b>1 129 692 €</b>	<b>1 020 308 €</b>	<b>47,46%</b>

  

Travaux d'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage	Montant global de la participation du SIED 70 (DOB 30/11/2022)	Montant HTVA des travaux proposés le 17/11/2021	Montant HTVA de programmation 2022 disponible	
<b>Participation du SIED 70</b>	<b>150 000 €</b>	<b>4 249 €</b>	<b>145 751 €</b>	<b>97,17%</b>

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **ADOPTE** les listes de travaux annexées à la présente délibération.
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président de signer tous les documents concernant la réalisation de ces travaux.

*P J : Listes de travaux*

*Pour extrait conforme,*

*Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*



REÇU EN PREFECTURE

le 12/01/2023

Application agréée E-legalite.com